



• MEMBRES

Les membres du cadre de concertation sont composés des acteurs ci-après :

- Services Techniques de l'Etat ;
- Programmes et projets ;
- ONG et Associations de Développement ;
- Institutions de formation et de recherche ;
- Structures du secteur privé ;
- Partenaires techniques et financiers ;
- Assemblée nationale ;
- Collectivités territoriales ;
- Médias publics, privés et communautaires.

• ORGANES

Le Cadre de Concertation des Acteurs intervenant dans le domaine de l'Adaptation aux Changements Climatiques dispose de trois (03) organes :

- Le bureau national composé de sept (07) membres
- Le Comité de suivi composé de cinq (05) membres et
- Le groupe Capitalisation composé de vingt (20) membres.



CNEDD

BP 10193 Niamey (Niger)

Fax : +227 20 72 29 81

Tél : +227 20 72 25 59

Email : nigercadreadaption@gmail.com

Site web : www.cnedd-niger.org

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité-Travail-Progress

CABINET DU PREMIER MINISTRE

**CONSEIL NATIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT POUR
UN DÉVELOPPEMENT DURABLE**

UNION EUROPEENNE



Secrétariat
Exécutif



Financé par
l'Union Européenne

**Cadre de Concertation des
Acteurs intervenant dans le
domaine de l'Adaptation aux
Changements Climatiques**



• CONTEXTE

Le Niger, à l'instar d'autres pays, est souvent sévèrement affecté par les impacts du changement climatique. Malheureusement, ces pays sont moins équipés pour s'y adapter.

Fort de ce constat, le Gouvernement du Niger, les institutions bi et multilatérales, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) mettent en œuvre des projets d'adaptation entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action Nationale pour l'Adaptation (PANA) aux changements climatiques.

L'adaptation aux changements climatiques est un concept complexe. Ainsi, les difficultés ont été localement constatées dans la différenciation des projets classiques de développement et de ceux d'adaptation proprement dits. Cela serait notamment lié à une incompréhension insuffisante par les acteurs de tous les enjeux liés aux risques climatiques et aux pratiques d'adaptation mises en œuvre par les communautés pour faire face.

C'est pourquoi, il est important que les principaux acteurs intéressés par les questions d'adaptation aux changements climatiques se retrouvent pour partager les expériences, les leçons apprises et développer davantage la synergie d'intervention entre les différents intervenants dans les zones d'intervention des projets.

A cet effet, un groupe d'acteurs intervenant dans l'adaptation aux changements climatiques a initié le premier atelier de concertation en 2010 à Maradi. Ce groupe s'est élargi en organisant d'année en année des rencontres, notamment en 2011 à Tahoua, 2012 à Zinder, 2013 à Maradi, 2014 à Dosso, 2015 à Tahoua, 2016 à Tillabéry, 2017 à Maradi, 2018 à Dosso et 2019 à Zinder.



• OBJECTIFS

Objectif Global

L'objectif global du cadre de concertation est de contribuer au renforcement de la résilience des communautés et de leurs moyens de subsistance.

Objectifs spécifiques

- Partager les expériences des initiatives, projets et programmes sur l'adaptation aux changements climatiques ;
- Renforcer les capacités des principaux acteurs membres du cadre sur les questions d'adaptation aux changements climatiques ;
- Identifier des leçons apprises, des bonnes pratiques et des outils en matière d'adaptation aux changements climatiques ;
- Mettre en place des mécanismes de capitalisation et de diffusion/communication des expériences nationales en matière d'adaptation et d'agriculture intelligente face au climat ;
- Faire des propositions au niveau national sur des sujets concrets sur l'adaptation aux changements climatiques, mener des actions de plaidoyer si nécessaire ;
- Amener toutes les parties prenantes à participer activement à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des activités d'adaptation et d'agriculture intelligente face au climat aux fins de favoriser le développement local et communautaire ;
- Renforcer la dimension genre dans les activités d'adaptation et d'agriculture intelligente face au climat ;
- Faire un point sur l'intégration de la dimension changement climatique dans les planifications locales et sectorielles ;
- Partager l'évolution des négociations internationales sur les changements climatiques et des financements climat.



• AXES DE TRAVAIL

Axe 1 : Communication interne et mise en réseau des acteurs : Il s'agit du fonctionnement interne du cadre et de la communication entre les membres du cadre, à travers notamment des synergies entre projets et acteurs afin d'éviter les duplications des actions et harmoniser les interventions

Axe 2 : Capitalisation et gestion des connaissances, à travers le renforcement des capacités en capitalisation sur les thématiques et la capitalisation des expériences relatives à la mise en œuvre des trois (3) conventions post-Rio.

Axe 3 : Diffusion des enjeux des conventions, à travers une orientation stratégique allant du niveau local, au niveau international passant par le niveau national.

• MISSIONS

Le Cadre sert de :

- instrument d'orientation stratégique des populations nationales en matière d'adaptation aux changements climatiques ;
- cadre d'intégration de la dimension genre dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques ;
- cadre de fédération et de capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises en matière d'adaptation aux changements climatiques.

